

Critérium d'Automne

Tour Qualificatif pour la Coupe de France

Championnat d'Île-de-France de relais 800-200-200-800 minimes et 4X1000m CA JU

Dimanche 11 octobre 2026

Aulnay-sous-Bois

DATES : La COUPE DE FRANCE 2027 - Championnats de France de relais - Championnats de France des sauts et des lancers par Equipe - Critérium de relais de Marche se déroulera les :

SAMEDI 5 ET 6 JUIN 2027

La FFA préconise un tour qualificatif automnal. La LIFA n'organisera pas de tour qualificatif pour les épreuves de haies, de marche, de sauts et de lancers lors de la période printanière. En revanche, les Championnats d'Île-de-France de relais du Lundi 17 mai 2027 seront qualificatifs pour la Coupe de France.

Les clubs qui ne participent pas aux championnats de France des clubs et en dessous sont également acceptés.
Les clubs qualifiés au championnat de France des clubs Élite (1 et 2) pour 2027, ne peuvent participer aux critères Mixtes.

Règlement technique des épreuves et dispositions générales

Voir livret : Règlements des Compétitions Nationales Automnales 2026-2027

[Administratif et réglementaire – Mon Club Athlé](#)

Engagements Qualifications

Les qualifications pour Championnats de France des sauts et lancers par équipe ainsi que pour les épreuves de haies, de marche, de 400m, de 800m et de 1000m se feront au bilan, à partir du 1er septembre, calculés par addition des performances, individuelles, de leurs 4 meilleurs athlètes disputant une épreuve individuelle sur le même stade et le même jour pendant la période de qualification requise.

Pour les épreuves de relais 4x100m, 4x200m, medley court et medley long, seul le temps de l'équipe sera pris en compte. Les qualifications se feront aux bilans nationaux à partir du 1^{er} septembre.

Pour les relais, sauts et lancers Mixte par équipe, les clubs devront signaler à cso@athle.fr, avant la date limite de qualification leur volonté de proposer des équipes susceptibles d'être qualifiées

Programme de cette journée

NB : Les championnats d'Île-de-France de relais seront organisés le lundi 17 mai et seront qualificatifs pour la coupe de France. Les medleys ne seront pas proposés.

- **Relais :** Masculins/Féminins : 4x200 m - **4x1000 m Cadets/(U18) - 4x1000m Juniors/(U20)** - Medley Court (100-200-300-400) – Medley long (1200+400+800+1600) – **Relais 800-200-200-800m.**

Les relais 800-200-800 Minimes et 4x1000m CA JU feront office de championnats d'Île-de-France 2026.

- **Relais :** Mixte composition 2 femmes puis 2 hommes avec ordre précisé ci-dessous : 4x200 m, 4x1000 m Cadets/(U18) - 4x1000m Juniors/(U20) - Medley Court (100-200-300-400) - Medley long (1200+400+800+1600)
- Critériums Sauts : **Hauteur, Perche, Longueur, Triple saut**
- Critériums Lancers : **Poids, Disque, Marteau, Javelot**

Informations relatives aux courses et aux relais :

Ordre des épreuves de relais mixtes

- Relais Medley Court Mixte
Ordre 100m : Homme – 200m : Femme – 300m : Femme – 400m : Homme
- Relais Medley Long Mixte
Ordre 1200m : Femme – 400m : Homme – 800m : Femme – 1600m : Homme
- Relais 4x200 – 4x1000 U18 et 4x1000 U20 Mixtes :
Homme – Femme – Homme - Femme

Les athlètes de la catégorie Minimes sont autorisés à participer uniquement aux relais 4x1000m CAM/CAF.

Informations relatives aux concours

Poids des engins : **les athlètes des catégories Minimes, Cadets et Juniors lancent les engins correspondant à leur catégorie (ex : marteau 5kg CAM, poids 3 kg CAF, etc.). Les Masters lanceront les engins de la catégorie Seniors.**

Nombre d'essais : Lancers et sauts longitudinaux : Chaque athlète aura le droit à 6 essais. Néanmoins, en fonction du nombre d'inscrits et pour des contraintes d'organisations, la CSO LIFA pourra ramener certaines épreuves à 4 essais. Dans ce cas de figure, une annonce sera faite sur le site de la LIFA le Jeudi précédent la compétition.

Groupes Longueur – Triple : **Afin de permettre à chaque équipe de concourir dans des conditions équivalentes, il a été constitué des groupes A et B. Les athlètes de chaque équipe seront répartis sur les deux groupes en tenant compte de leur niveau sportif (au moins 2 athlètes dans le groupe A et au moins 2 athlètes dans le groupe B).**

Engagements

Il est nécessaire d'envoyer un formulaire d'engagement pour chaque épreuve.

Epreuves de courses, sauts, lancers les clubs peuvent engager entre 4 et 6 athlètes par épreuve.

Aucun engagement individuel ne sera accepté pour cette manifestation.

Les formulaires d'engagements sont à envoyer par e-mail à cso@athleif.org

Date limite d'engagement : Lundi 5 octobre 2026 à 23h59.

Qualification des athlètes

Pour information, extrait du règlement national

Seuls les athlètes masculins et féminines des catégories, CA/U18, JU/U20, ES/U23, seniors et masters peuvent y participer, et sous certaines conditions les MI/U16. Les athlètes Masters participent en tant que Seniors à cette compétition.

Les athlètes participants devront avoir une licence compétition valide au titre de la nouvelle saison 2026-27. La licence devra être saisie au plus tard la veille de la compétition, c'est-à-dire avant le samedi soir à 23h59. Les conditions d'assurances devront également avoir été validés par l'athlète (ou son représentant légal) la veille de la compétition.

La participation des athlètes mutés et étrangers est limitée pour ce tour qualificatif à un seul étranger ou muté par équipe.

Attention : **les athlètes ayant muté depuis le 1^{er} septembre 2026 devront avoir une licence à jour au titre de leur nouveau club.**

Mise à disposition des officiels par les clubs

Chaque club devra fournir un officiel diplômé par tranche de 2 équipes engagées en Critérium. Celui-ci doit être licencié pour le club pour lequel il est pris en compte.

Il doit avoir une qualification d'officiel valide, au minimum de niveau 1 ou départemental.

Une pénalité de 100€ par officiel diplômé manquant sera appliquée par la Ligue de l'Île-de-France d'Athlétisme.

Confirmation des compositions d'équipes

Les compositions d'équipe seront déposées au plus tard 30mn avant le début de l'épreuve.